

Zeitschrift: Schriftenreihe = Collection / Forum Helveticum
Herausgeber: Forum Helveticum
Band: 16 (2007)

Artikel: Atelier "Mobilité"
Autor: Monney, Tatiana / Sager, Christian
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-833163>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 25.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ATELIER «MOBILITÉ»

Tatiana Monney, Christian Sager

Mobilité des jeunes

La mobilité des jeunes est une réalité du XXI^e siècle. La technique et ses applications comme les moyens de communication et de transport permettent une mobilité flexible qui, surtout auprès des jeunes, s'est imposée comme un style de vie. Plus généralement, cette mobilité s'inscrit dans le phénomène de la mondialisation. Face à ce constat, on peut se demander si la mobilité comporte plus d'avantages qu'elle ne présente de dangers. Doit-on soutenir la mobilité? Face à une réalité, ne doit-on pas préparer les jeunes à vivre au mieux les situations de mobilité choisies ou non. Les jeunes peuvent-ils s'approprier la mobilité et comment peut-on les soutenir?

Les avantages de la mobilité

Durant l'atelier, ce sont avant tout les avantages de la mobilité qui ont été confirmés. D'un point de vue individuel, la mobilité apporte un enrichissement à la fois personnel et professionnel. Pour notre société, elle s'avère être un moyen de favoriser une meilleure compréhension entre les peuples et la tolérance mais elle permet aussi une meilleure (re)connaissance de sa propre culture.

La mobilité permet en outre de contribuer à la promotion des droits fondamentaux dans les différents pays européens. Un respect maximal des droits et des devoirs au sein de ses 46 pays membres, c'est ce que promeut le Conseil de l'Europe sur la base de leur histoire et d'un engagement commun pour la promotion de l'Etat de droit, les droits de l'homme et la démocratie. L'Union européenne aspire à une meilleure cohésion sociale et culturelle dans le cadre d'une coopération sectorielle qui progressivement induit des standards communs. La mobilité y est promue à cette fin dans plusieurs secteurs, plus particulièrement dans l'éducation formelle et non formelle.

Les risques de la mobilité

Durant les discussions, il a été relevé que les particularismes régionaux qui représentent une richesse culturelle peuvent par contre être gommés par une

mobilité accrue. Forcée, elle présente aussi certainement des désagréments. Que ce soit pour trouver une université leur assurant un futur professionnel ou pour trouver un emploi, les jeunes doivent ou devront être mobiles et flexibles. La mobilité peut passer de l'avantage au prérequis. Dans le cas des migrations, elle est même une question de subsistance et de survie.

La mobilité est par ailleurs souvent utilisée par intérêt personnel, a aussi un prix au sens monétaire et peut rester l'apanage d'une certaine élite. Les bourses pour la mobilité estudiantine ERASMUS ne parviennent déjà plus à répondre à la demande. Plus largement, le groupe de discussion a souligné la nécessité de programmes de mobilité pour tous ceux qui n'étudient pas au sein d'une Haute école et en particulier pour les apprentis.

Le Programme JEUNESSE répond à cette demande, puisqu'il offre à tous les jeunes adultes de 15 à 25 ans la possibilité de vivre une expérience de mobilité, soit à court terme avec une semaine d'échange de groupes ou à long terme grâce aux services volontaires effectués au sein d'organisations non gouvernementales, d'associations culturelles ou tout autre projet d'utilité publique. La Fondation *ch* offre également des possibilités de mobilité aux plus jeunes et aux apprentis.

La Suisse et la mobilité

D'un point de vue technique, la Suisse s'est déjà résolument engagée dans une pragmatique interconnectivité. Dans sa dimension qui touche aux représentations et aux valeurs, la mobilité effraie encore certains mais s'impose de plus en plus comme une opportunité et une réalité incontournable, à laquelle chacun devrait avoir accès.